



FORMULAIRE DE DEMANDE DU LABEL « REINING EN FRANCE »

Le label « Reining en France » est attribué par la NRHA France aux :

- écoles d'équitation ;
- centre d'entraînements ;
- élevages.

Certaines exigences techniques sont demandées pour pouvoir obtenir le label.

La structure qui obtient le label sera inscrite dans l'annuaire des professionnels du reining et apparaîtra dans la Carte « Reining en France » sur le site www.nrhafrance.com.

Une plaque avec le label sera envoyée au demandeur.

Le label est attribué pour une année et renouvelable chaque année

- 1. Le demandeur (gérant et/ou propriétaire) de la structure doit être membre de la NRHA France avec adhésion à jour pour l'année de la demande.**

Nom du demandeur	
N. Carte NRHA France	
Gérant	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Propriétaire	<input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
Année de la demande	

- 2. La structure doit avoir au moins une carrière avec sol de reining.**

	Dim. (mxm)	Couverte		Sol de Reining	
Carrière 1		<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Carrière 2		<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Carrière 3		<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Carrière 4		<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
Carrière 5		<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

- 3. Le label est demandé comme école d'équitation** OUI NON

- 3.1. Le moniteur doit être membre à jour de la NRHA France et diplômé.**

Nom du Moniteur	
N. Carte NRHA France	
Diplôme	

- 3.2. L'école doit utiliser des chevaux de cours de reining**

N. chevaux de cours de Reining	
--------------------------------	--

- 4. Le label est demandé comme centre d'entraînement** OUI NON

- 4.1. L'entraîneur doit être membre à jour de la NRHA France et avoir participé aux concours de reining.**

Nom de l'entraîneur	
---------------------	--

N. Carte NRHA France	
Dernier concours auquel il a participé	

5. Le label est demandé comme élevage OUI NON

5.1. Les étalons et/ou les poulinières doivent être issues de lignées de reining.

Lignés utilisées pour la reproduction	
---------------------------------------	--

6. Autres informations nécessaires :

Nom de la structure	
Adresse	
CAP	
Ville	
Pays	
Latitude (si connu)	
Longitude (si connu)	
Téléphone	
Email	
Site Web	
Présentation de la structure	
Description de la structure	

7. Effectuer un virement de 150€ à la NRHA France
 IBAN : FR76 3000 3023 0600 0372 6032 664
 BIC : SOGEFRPP

8. Envoyer par email à Yannick Pesek Catherine.coolstock@sfr.fr :
 La demande
 Un logo (max 120x120)
 Quatre photos (max 450x450)
 La confirmation du virement effectué